Inf'Oderen

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL - FÉVRIER 2016

SOMMAIRE

P. 1 à 4	Le mot du maire
P. 5	Le conseil municipal en bref
P. 6 et 7	Le Conseil Municipal des Jeunes
P. 8	Don du sang
P. 9	Noël des âinés Cercle Sainte Marie
P. 10	Société de Musique
P. 11	Odr'Anim Espace Info Energie
P. 12 et 13	Sortie forêt 2015
P. 14	INSEE Les Jardins de Wesserling
P. 15	Saint-Vincent de Paul
P. 16	6e TriThur
P. 17	Club Vosgien
P. 18	Attention aux tiques
P. 19	Un océan dans les Vosges Rectificatif Entretenir nos sentiers...
P. 20	Citoyenneté
P. 21	Les recettes de Nanou
P. 22	Solutions au quizz
P. 22 et 23	Mots-croisés
P. 24	À vos plumes
P. 25	Jeu pour les petits
P. 26	Etat-civil 2015
P. 27	Calendrier des manifestations 2016
P. 28	Informations utiles

LE MOT DU MAIRE

Nouvel An 2016 : extrait du discours prononcé lors de la cérémonie des voeux du 9 janvier 2016

Mesdames, Messieurs,

C'est toujours un plaisir et un bonheur pour moi de vous présenter mes voeux à vous toutes et tous qui contribuez quotidiennement à bâtir notre village, et de saluer ainsi une nouvelle année 2016, avec ce qu'elle véhicule d'espérances, de souhaits et de projets, individuels et collectifs.

Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans les projets vont à chacun de vous, à vos familles, vos entreprises ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre village, avec une pensée particulière pour ceux qui sont le plus démunis, qui souffrent de maladie, de solitude et pour ceux qui nous ont quittés en 2015.

Aujourd'hui, notre responsabilité d'élu est de regarder notre avenir et celui de notre village en face. Nous devons, avec vous, imaginer des réponses qui préparent notre commune aux défis qui l'attendent.

2015, l'année écoulée, a été marquée par :

- **Une année de peur et de crises**, entre les attentats à répétitions et la crise qui dure, notre vision de l'avenir est ébranlée, et pourtant nous devons tenir et faire face pour nos enfants et petits enfants ; il doit y avoir un avenir plus serein et prometteur ; je retiendrai un mot : ESPOIR.

- **Une année de sécheresse et de réchauffement climatique**, rarement les sources des propriétés non desservies par le réseau d'eau potable ont connu une telle pénurie, à cela s'ajoute une augmentation générale des températures (phénomène El Nino).

- Devant ce phénomène, les experts n'arrivent pas à se mettre d'accord.

- A quand la plantation de vignes au Katzensteg ??

- **Une année de réforme des collectivités** – Communauté de Communes, Communes Nouvelles, Nouvelles Régions ; notre Com-Com échappe à la règle étant Communauté de Montagne (seuil à 5000 h au lieu des 20000).

- Communes Nouvelles : une tentative de regroupement a été engagée auprès des communes de Kruth et de Wildenstein, les deux conseils ont rejeté la proposition pour diverses raisons. Nous allons donc perdre des dotations, pour Oderen ce seront 70 000 € par an – quid d'un référendum ?? D'autres se sont engagées, tout en gardant leur identité. Nous avons encore six mois pour réfléchir.

Le mot du maire (suite...)

- Les élus de la nouvelle région sont en place, félicitations à Philippe RICHERT et son équipe (nos délégués locaux sont maintenant J.Paul OMEYER, Jean ROTTNER, Françoise BOOG et Marion WILHELM) Pour ma part cette nouvelle « méga région » est du grand n'importe quoi, mais nous sommes en « République », donc je respecte la Loi. Quid des économies ? et l'on s'étonne de la réaction de certains électeurs...

Devant toutes ces réformes, je crains réellement pour l'avenir des petites communes.

- **Elections départementales**, le Conseil Général est devenu Conseil Départemental, avec l'élection d'Annick LUTENBACHER et Raphaël SCHELLENBERGER pour notre nouveau Canton, félicitations à nos nouveaux élus.

- Le non aménagement de notre chère **RN 66** qui reste toujours encombrée. La nouvelle Région pourrait prendre la compétence des routes, y compris nationales. Serait-ce la solution pour qu'il y ait enfin des améliorations concrètes réalisées ?

- **Vague de migrants sur l'Europe**. Jamais l'Europe n'aura connu une telle arrivée massive de migrants qui fuient leurs pays en guerre civile ou religieuse. Où se trouvent les limites de l'acceptable ? Nous ne pouvons accueillir toute la misère du monde et pourtant, comment rester insensible ? La solution : intervenir sur le terrain, mais là aussi les avis sont partagés, entre ingérence et sauvetage d'un pays ?

- **La venue du Dr Pierre-Paul STEIMLE**, la commune vient d'aménager un cabinet médical au 1 rue Durrenbach ; il sera opérationnel au 1er février, et nous souhaitons la bienvenue au Dr STEIMLE ; faites lui confiance, c'est une opportunité pour Oderen. La Commune s'est engagée, avec courage, si nous ne l'avions pas fait, on aurait pu nous le reprocher.

- **La retraite de notre médecin Richard LOCATELLI**. Son départ nous a fait découvrir la fragilité de la couverture de notre secteur en terme de médecins généralistes, nous sommes en zone « rouge », les jeunes médecins ne veulent plus s'engager dans un sacerdoce qui est plus que prenant et qui ne permet pas de vivre une vie de famille correcte. Notre société a évolué, nous en sommes tous un peu responsables.

- **Championnat de France de parapente.** Pour certains cela est passé inaperçu, pour d'autres cela était un émerveillement devant cette multitude d'ailes dans notre ciel, avec une organisation parfaite, une météo capricieuse, mais une très bonne publicité pour notre secteur en matière touristique. Espérons une manche « internationale » d'ici deux ans, nous avons des ambassadeurs de qualité avec Gilbert NICOLINI et Christophe LEROUGE.

- **Markstein : une luge sur rail qui a du succès**. Inaugurée en juillet 2014, elle répond à une attente. Nous avons de surcroît pu bénéficier d'une météo favorable ; même entre Noël et Nouvel An, elle était prisée par les adeptes de cette nouvelle activité. Le développement économique en Hautes Vosges est toujours très sensible, entre le respect de la nature et le maintien des activités et des emplois... toute une alchimie, mais avec de la volonté et des moyens, on peut y arriver.

Autre information : notre population se stabilise à 1309 habitants !! avec tout de même une petite baisse de 0,6 % - J'ai le sentiment qu'il y a un frémissement, avec des achats de maisons, de nouvelles familles s'installent à ODEREN.

Réalisations 2015 et projets 2016

➜ **Garde-Corps au Durrenbach et Grand'Rue**

➜ **Rampe PMR entrée des écoles primaires**

➜ **Rampe PMR à l'Eglise Saint Nicolas**

➜ **Remplacement de lampes LED chemin d'accès au Wagga (en collaboration avec les employés techniques de la commune de Fellering)**

➜ **Remplacement de la fontaine au Raingott**

➜ **Aménagement d'un cabinet médical**

➜ **Markstein**

La réhabilitation de la STEP est en voie de finalisation.

A côté de cela, nous avons toujours notre friche « touristique » dont nous risquons de devoir financer la mise en sécurité.

➜ **Forêt :** bilan de l'année avec un budget excédentaire de 3000 €. C'est un budget plus que tendu, nous avons coupé ce qui était programmé (maintien des emplois) cependant les cours du bois ont chuté – le marché chinois entre-autres s'est effondré ou plutôt il a été volontairement ralenti. Notre forêt souffre d'absence de régénération naturelle, nous devons, avec les chasseurs et l'ONF, trouver le bon équilibre.

➜ **Adjudication des lots de chasse**

C'était un peu « galère » mais nous avons sauvé les meubles, avec au passage une perte de revenu de plus de 4000 €/an. Le monde de la chasse change, les nouvelles générations n'ont plus les même moyens ni les mêmes approches de la chasse. Je ne voudrais pas être l'oiseau de mauvais augure, mais, avec notre nouvelle grande région, que deviendra notre droit local ?

➜ **Urbanisme**

L'élaboration du PLUi, (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) est toujours en phase de réflexions et d'études, il devrait être opérationnel d'ici fin 2016.

➜ **Acquisition**

Nous nous sommes porté acquéreurs de la propriété Etterlen au 27 Grand'Rue, Elle sera démolie, nous ne savons pas encore ce que nous ferons de l'espace résiduel, nous aviserons une fois le terrain nettoyé.

➜ **Sapeurs-Pompiers**

Le regroupement fonctionne bien, reste à solutionner la construction de la nouvelle caserne qui est une réelle nécessité, au CASDIS (où les finances sont aussi mises à rude épreuve). Le dossier sera inscrit au prochain Plan (2018 -2024).

➜ **Plan d'économies**

Nous avons mis en place toute une série de mesures afin de générer des économies et compensations des baisses de dotations – c'était cela ou l'augmentation des impôts – ainsi avec :

- un ½ poste administratif en moins,
- baisse des dépenses de « point à temps »
- réduction du fleurissement
- réduction d'un bulletin communal,
- réduction de deux emplois d'été,

nous avons réussi à trouver l'équilibre ; demain il va encore falloir se serrer la ceinture : faire encore mieux avec moins de moyens.

➜ **Bienvenue aux nouveaux Oderinois...**

... auxquels je souhaite de pouvoir rapidement s'intégrer afin qu'ils puissent profiter de notre « richesse » villageoise. Nos associations vous attendent, n'hésitez pas à vous investir.

Accueillir de nouveaux habitants est une joie et un grand plaisir, et ce serait parfait si une partie de nos jeunes pouvaient rester dans notre charmant village.

Le mot du maire (suite...)

Projets 2016 : en fonction des moyens : ce sera encore une année difficile

➜ **Rampe d'accessibilité :**

Cabinet médical rue Durrenbach.

Aménagements pour personnes à mobilité réduite à la Salle Socio Educative (Cercle) avec la participation de l'Association.

➜ **Eclairage** du stade de foot.

Avec la participation de l'Association.

➜ **Remplacement des « boules » rue du Sutterley (éclairage public) par des LED.**

Investissement dans le cadre des économies d'énergie.

➜ **Du côté des écoles :**

Rythmes scolaires – Une aberration qui creuse encore les disparités entre les villes qui ont des moyens et les villages qui n'en n'ont pas. Les NAP (nouvelles activités périscolaires) reviennent très cher et répondent aux besoins de seulement 10 % des élèves. L'effectif des écoles est à la baisse et nous avons évité la fermeture d'une classe à la rentrée 2015 (cela fait trois ans que nous sommes sur le fil).

➜ **Les CMJ** : de nouveaux élus sont sortis des urnes, c'est pour eux l'école de la République, ils proposent, cherchent les moyens et participent à la vie du village.

Merci pour leur implication, et merci à leurs encadrants : Joël, Patrick, Armand, Marie et Nathalie.

➜ **Du côté des commerces :**

Le complexe le «Wagga » est à nouveau opérationnel (restauration et camping).

Les instituts Elixir et Cav'eau ont par contre fermé, faute d'insuffisance d'activité.

Nous avons pourtant une chance unique dans notre village : médecin, pharmacien, infirmières, kinés, restaurant, petits commerces ; c'est la vie du village ; faites en sorte qu'ils puissent subsister face aux grandes surfaces qui, malheureusement, tuent nos petits commerces.

Le jour où ils fermeront, il sera trop tard.

➜ **Partenariat :**

Communauté de Communes

Différentes compétences : services à la population, eau et assainissement, ordures ménagères, économie, salles de sport et piscine, tourisme, petite enfance, périscolaire, bûcherons.

Une étude sur les possibilités de « mutualisations techniques, administratives et scolaires» est engagée, il reste maintenant à retenir les bonnes propositions, toujours dans le cadre des économies de moyens.

Conseil Départemental, Région, Etat (Trésor)

Baisse des moyens et par conséquent des aides, les critères de sélection pour qu'un dossier soit subventionnable, deviennent drastiques.

2016 : afficher un état d'esprit optimiste et positiver dans nos actions de tous les jours

Remerciements à l'équipe municipale, à mes adjoints, aux personnels administratif et technique, aux bénévoles, aux pompiers, aux associations, au conseil municipal des jeunes.

Merci à tous ceux qui ont participé à la préparation de cette salle.

Merci à Christiane pour le montage du Power Point.

Avec mon épouse Simone, mes Adjoints et Conseillers municipaux, le Personnel Communal, je vous présente les vœux les plus sincères d'un bonheur toujours renouvelé, chaque jour, tout au long de cette année 2016.

Et je terminerai avec une citation du Dalaï Lama :

Il y a deux jours dans une année où l'on ne peut rien faire, ils s'appellent hier et demain.
Pour le moment, aujourd'hui est le jour idéal pour aimer, croire, faire et principalement vivre.

Votre Maire, **Francis ALLONAS**

RECOMPENSES

- **Annick ZUSSY**
  Médaille du travail pour 20 ans de service
  Agent d'Animation puis ATSEM
- **Marie-France SCHERLEN**
  Départ à la retraite
  Agent technique de surface durant 25 ans
  Départ à la retraite le 1er mars 2015

Le conseil municipal en bref

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 2015

Le conseil municipal,

- **DECIDE** de reconduire, à compter du 1er janvier 2016, le tarif du bois d'affouage : 190 € les 4 stères pour la 1ère corde
  210 € les 4 stères pour les cordes suivantes

- de fixer le tarif du Bois d'Industrie à 40 € le m³

- **DECIDE** d'attribuer les subventions aux associations oderinoises comme suit : Musique Alsatia : 603 €
  Cercle Sainte-Marie : 156 €
  Société d'arboriculture : 501 €
  A.A.P.P.M.A Haute Thur. : 232 €
  A.S.O. : 60 €
- **DECIDE** d'attribuer une subvention complémentaire de 1 293.98 € à la Sté d'arboriculture pour participer à hauteur de 5 % aux dépenses d'investissement réalisées par l'association.
- **ADOPTE** la décision modificative n° 1 au budget principal
- **DECIDE** de renouveler l'ouverture d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Mutuel selon les conditions définies, pour un montant maximum de 150 000 € afin de faire face à d'éventuels besoins de trésorerie.
- **ADOPTE** une motion de soutien à l'AMF (association des Maire de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat
- **APPROUVE** l'adhésion de la communauté de communes du Ried de Marckolsheim au syndicat départemental d'électricité et de gaz du Haut-Rhin.
- **PREND ACTE** et donne son aval aux engagements de travaux selon les offres retenues pour la réalisation de l'aménagement d'un cabinet médical au bâtiment annexe de la Mairie.
- **DECIDE** de fixer le loyer mensuel du cabinet médical à 920 € à compter du 1er janvier 2016.
- **DECIDE D'ADHERER A LA CHARTE NATURA 2000** pour une partie des propriétés communales incluses dans le site pour la période 2016-2021.
- **SE PRONONCE** , à l'issue d'un vote à bulletins secrets, par 10 voix pour et 5 voix contre, favorable à l'accueil d'une famille de réfugiés à ODEREN.

SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2015

Le conseil municipal,

- **DECIDE** de fixer les nouveaux tarifs des fermages de la commune d'Oderen applicables à compter de la saison 2015-2016 (valeur au 1er octobre 2015)
- **DECIDE** d'avoir recours à un (ou plusieurs le cas échéant) tiers intervenant(s) en qualité de « collaborateur occasionnel du service public » pour réaliser les opérations de déneigement de la voirie communale en cas d'absence ou d'indisponibilité des agents communaux chargés du déneigement dans la commune
- **ACCEPTE** de participer à hauteur de 420 € aux frais de scolarisation de deux enfants oderinois en classe d'intégration scolaire à Saint-Amarin.
- **EMET** un avis défavorable à la demande de subvention sollicitée par APALIB et APAMAD précisant que dans un souci d'équité et d'un point de vue budgétaire, la commune ne peut malheureusement pas répondre à toutes les demandes d'organismes soutenant des actions similaires.
- **DECIDE** de fixer les différents loyers et redevances applicables à compter du 1er janvier 2016.
- **CONFIRME** la compétence du Syndicat Mixte pour l'aménagement du massif du Markstein et du Grand Ballon, en matière de recouvrement des frais de secours sur le domaine skiable alpin et de fond du Markstein et du Grand Ballon, en application de la convention approuvée par délibération du 4 décembre 2014 ;
- **ENTERINE** les tarifs des secours :

- Soins sur le front des pistes : 38 €
- Evacuation sur le domaine sécurisé des pistes de ski : 200 €
- Evacuation hors-pistes sécurisées : 360 €

- **ACCEPTE** les propositions de SNCF-réseau pour la sécurisation du PN 62 et la suppression du PN 56.
- **EMET UNE RESERVE** sur la suppression du PN 56, afin qu'un passage pour les piétons et les cycles soit aménagé et qu'une étude soit réalisée sur la possibilité de créer un point de retournement "avant" l'ancien PN, quand celui-ci sera fermé.
- **DECIDE** de fixer à 20 € (vingt euros) la valeur des bons d'achat de Noël remis aux personnes âgées à l'occasion de la fête annuelle des Aînés de la commune lorsque les personnes invitées ne peuvent être présentes au repas.
- **APPROUVE** les autorisations de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2016 à hauteur du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Projet de préemption d'une proprieté pour cause d'utilité publique.

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 2015

Le Conseil municipal ,

- **EMET UN AVIS DEFAVORABLE**, par 13 voix pour et 2 contre, au projet d'acquisition de l'immeuble sis 13 rue Gorth, au titre de l'exercice du droit de préemption.
- **APPROUVE** la décision modificative N° 2 au budget forêt 2015.
- **APPROUVE** la décision modificative N° 2 au budget principal 2015.
- **DECIDE** de retenir les dates prévisionnelles des séances du Conseil Municipal et autres réunions en 2016.
- **ACCEPTE** la participation financière du Docteur STEIMLE à hauteur de 15 000 €, pour les travaux d'aménagement du Cabinet médical.

Les décisions du Conseil Municipal sont librement consultables en intégralité en mairie ou sur le site internet de la commune : **http://www.oderen.net/mairie/comptes-rendus**

Les activités du Conseil Municipal des Jeunes en images, présentées par Armand et toute son équipe

Comme chaque année, nos jeunes conseillers profitent des fêtes de Pâques pour décorer le village et invitent leurs camarades à participer à la traditionnelle chasse aux œufs.

A la veille des vacances scolaires, ils organisent une kermesse dont c'était la septième édition cette année.

Ils tiennent un stand au Bredalamark et tout comme à Pâques, embellissent le village. Cette année toutes les fenêtres du bâtiment Mairie Ecole ont été agrémentées de jardinières.

Les décorations de Noël ne semblent hélas pas être du goût de tout le monde. Il est malheureux de constater qu'un renne et un bonhomme de neige aient été dérobés à l'entrée de la rue du Canal alors que deux autres personnages ont tout simplement été jetés dans la Thur. De tels agissements ne grandissent pas leurs auteurs.

Il manque un renne et un bonhomme de neige !

Amicale pour le don de sang bénévole Fellering – Oderen Kruth – Wildenstein

Au nom de l'Amicale des Donneurs de sang je vous présente mes meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

L'Année 2015 n'a pas été meilleure que la précédente à Oderen, nous avons même enregistré une nouvelle baisse, 13 dons de moins sur les 2 collectes organisées par rapport à 2014 qui n'avait pourtant pas été extraordinaire.

Pour la collecte du 29 décembre dernier, seulement 15 personnes se sont déplacées c'est peu pour un village qui compte 1300 habitants.

Nos ne savons plus quoi faire pour enrayer cette baisse continue, nous n'avons pas d'explication rationnelle, nous procédons comme par le passé, tracts dans les boites aux lettres, affiches en Mairie et dans les lieux publics, banderoles + les sms qui sont envoyés par l'E.F.S. et pourtant ça ne fonctionne pas.

Le vieillissement de la population n'y est sans doute pas pour rien, mais il y a tout de même des jeunes et à quelques exceptions près ils ne se sentent pas concernés, beaucoup d'anciens donneurs ne viennent plus pourquoi ?

Malgré tout, cette année nous organiserons 6 collectes de sang pour les 3 villages. Voici les dates :

FELLERING
Vendredi 26 Février – Vendredi 19 Août
de 15h30 à 19h30 au foyer communal.

ODEREN
Vendredi 24 Juin – Vendredi 30 Décembre
de 15h30 à 19h30 à la salle socio-éducative.

KRUTH
Vendredi 22 Avril – Vendredi 14 Octobre
de 15h30 à 19h30 à la salle Saint-Wendelin.

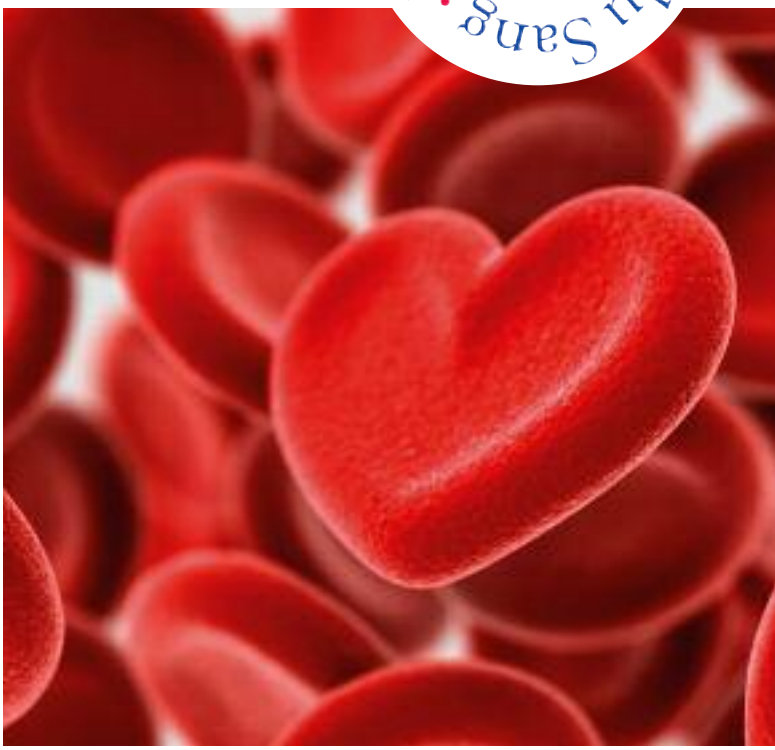

Notre Assemblée Générale aura lieu le dimanche 7 février à 10h00 à Fellering au foyer communal. Ce matin-là une trentaine de donneurs particulièrement méritants seront mis à l'honneur ainsi que 3 membres de l'Amicale qui eux recevront le Diplôme de Reconnaissance attribué par l'Union Départementale des Donneurs de sang bénévoles.

Nous ferons un exposé sur le don du sang à l'école primaire des CE 1 & CE 2 d'Oderen au mois de Juin.

Nous participerons à l'Opération tulipes du Docteur Philippe HÉNON aux magasins "Au panier gourmand" et "Super- U" au parc de Wesserling à des dates que je ne connais pas encore. Le prix du bouquet sera toujours de 6,00 €.

Comme vous pouvez le constater, une année 2016 encore bien chargée.

Le Vendredi 30 Décembre, je tournerai la page après 25 années passées à la tête de cette Amicale et 98 collectes de sang organisées. Ce sera sans regret mais avec un peu d'amertume de n'avoir pas su terminer mon mandat sur un résultat positif, je n'attends pas de miracle pour cette dernière année.

Celui qui me succédera aura une équipe rajeunie à sa disposition, j'espère qu'il saura faire mieux que moi, ce ne sera pas très difficile.

Merci encore et à bientôt.

M. Jean-Marie ANDRÉ
Président de l'Amicale des Donneurs de sang bénévole
Fellering – Oderen –Kruth – Wildenstein

Le Noël des Aînés : entre convivialité, gastronomie et détente

Samedi 12 décembre, les seniors âgés de 70 ans et plus ont été conviés au traditionnel repas de Noël qui s'est déroulé dans la salle du Cercle Ste-Marie, magnifiquement décorée pour l'occasion par les membres du conseil municipal et par les enfants des classes élémentaires et maternelles. Une fois de plus nos enseignants ont su transmettre à nos écoliers l'art et la manière de décorer les tables et une salle pour cette circonstance, et nos aînés ont beaucoup apprécié.

Le repas était concocté par le traiteur Kuttler de Ranspach.

L'animation était assurée par Gilbert et Patrick ainsi que le chœur du conseil municipal !

Les Aînés ont été chaleureusement accueillis par le Maire Francis Allonas et l'ensemble du conseil municipal. Parmi les nombreux convives on notait la présence du Maire honoraire Pierre Egler.

Le Maire a remercié tous ceux qui ont bien voulu être présents en ayant une pensée pour ceux qui n'ont pu venir pour cause de maladie. Il a notamment rappelé l'importance de ce moment de retrouvailles où l'on a plaisir à se rappeler le bon vieux temps.

Etaient présents Madame Joséphine Nilly, 96 ans, et Monsieur Raymond Marchand, 92 ans, les plus âgés.

Cercle Sainte Marie

Le Cercle Sainte Marie vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.

Nous vous remercions, Oderinoises et Oderinois, qui tout au long de l'année, êtes venus nous soutenir et nous encourager lors de nos diverses manifestations : théâtre alsacien et français, fête champêtre, marche populaire et pour finir l'année, notre traditionnelle fête de Noël.

Vous pourrez retrouver la troupe de théâtre français pour quatre soirées en avril. Nous vous présenterons la pièce de Jean BARBIER « Ma femme est parfaite » une comédie en deux actes. Nos jeunes comédiens seront également sur les planches pour vous montrer leurs talents.

Rendez-vous aussi en août pour notre fête champêtre et en octobre pour la marche populaire et le théâtre alsacien.

L'année 2015 nous a enlevé deux membres, Marie-José HURTH, comédienne dans la troupe française ainsi que Lionel MULLER, secrétaire de l'association. Ils étaient tous deux appréciés pour leur disponibilité et leur investissement, ils nous manqueront. Nos pensées vont vers leurs familles.

Société de Musique

Tous les membres de la musique ALSATIA d'Oderen vous souhaitent une bonne et heureuse année 2016 !

Que la vie puisse vous combler et que vos projets voient le jour !

L'année 2015 a été marquée par divers moments pour notre association, occasions de partage de l'amour de la musique et de convivialité.

Ce fut d'abord le **concert du 14 mars** où l'orchestre Alsatia-Orphéenne, sous la direction de son chef Christophe REINHARDT, a su, une fois de plus, enchanter le public présent à travers un programme alléchant et de grande tenue.

Les musiciens profitent de la traditionnelle **aubade du 1er mai** offerte à la population, pour interpréter quelques airs de circonstance à travers le village, ainsi qu'au domicile de Mr le Maire, de Mr HECHT Lucien, ancien Directeur de la Société, sans oublier de proposer aux résidents de l'hôpital un moment de détente en musique. Cette année, ce 1er mai avait néanmoins eu un goût amer car il manquait une personne à l'appel. En effet, Mr LANOT André, l'un des aînés de la société, venait de décéder quelques semaines auparavant.

Le 15 mai, **un concert** fut donné en l'église d'Oderen **au profit de la chapelle** avec la participation de la chorale.

Puis, l'orchestre d'harmonie a eu le plaisir d'ouvrir la **soirée tricolore du 13 juillet** dans la cour des écoles. Le public a apprécié !

Le 3 octobre, l'ensemble **Pierre SCHNEIDER et son original Bloosmusik** a répondu favorablement à l'invitation de Christophe Reinhardt et a su proposer un moment musical intense, dans la salle Alsatia, à tous les auditeurs curieux de découvrir cet ambassadeur de la musique alsacienne.

Le **« Klassafascht » du 10 octobre**, animé par le DJ LUWALA, fut une soirée placée sous le signe de la convivialité, la danse et la bonne humeur. L'excellent menu proposé par le Chef a été plébiscité. Les absents ont certainement eu tort !

Le **11 novembre** reste l'occasion pour l'harmonie de participer au devoir de mémoire et rehausser cette cérémonie.

Le **concert annuel** donné en **l'église de Fellering** au mois de novembre est aussi un moment fort de l'année musicale. Là aussi un programme ambitieux mais maîtrisé a été proposé à l'auditoire.

Et enfin, les airs de Noël ont su égayer le traditionnel **Bredalamark** d'Oderen sous la direction de René LUDWIG.

La Société de Musique remercie les villageois pour leur soutien et marques de sympathie et leur donne rendez-vous en 2016 pour d'autres moments de belle musique et d'émotions.

Visitez notre site : http://alsatia-oderen.fr/

Jean-Marie Gebel, Président

Odr'anim

L'équipe d'Odr'anim avec son Président Jean-Luc SCHERLEN souhaite à toute la population oderinoise une bonne année 2016 !

Faisons un rapide retour en arrière sur quelques activités de 2015.
Au mois d'avril, un groupe de bénévoles a procédé à « l'éclaircissement » du Maerelkopf » lors d'une demi-journée de travail.

En juillet, l'organisation de la traditionnelle soirée tricolore a mobilisé les volontaires.
L'orchestre d'harmonie Alsatia-Orphéenne a ouvert ce moment festif par un petit concert suivi par une prestation des Thur Valley Dancers avant que le public présent puisse envahir la piste de danse au son des airs des « Barg alm Krainer ».

A la tombée de la nuit, le drapeau tricolore fut, comme à l'accoutumée, monté au Maerel et un grand feu d'artifice illumina le ciel d'Oderen.

Une nouvelle association a rejoint Odr'anim en 2015. Il s'agit des « Amis de l'étang des Gentianes », présidée par Mr Noël DELETTRE.

Le 6 septembre elle proposa les premières Oderinades à la population du village, journée alliant pêche, jeux sportifs et culture générale autour de l'étang. Il fut également possible de se restaurer sur place.

Et enfin, ce fut le Bredalamark, marché de Noël qu'il n'est plus besoin de présenter, qui mobilisa tous les volontaires tant pour la préparation des fameux Bredalas, pour la confection des décorations ornant le centre du village et des couronnes proposées aux visiteurs que de la mise en place du chapiteau et des cabanons.

Un grand merci donc à tous les bénévoles ayant donné de leur temps pour la réussite de ces journées et à toutes les personnes venues nous soutenir par leur présence.

Le Secrétaire,
Jean-Marie Gebel

Espace Info Energie

Vous êtes régulièrement démarché pour des travaux de rénovation ? Votre interlocuteur se présente comme un fournisseur d'énergie ou prétend être mandaté par votre commune ? On vous presse de signer un devis ? Soyez vigilant et ayez le bon réflexe :

Contactez votre Espace Info Energie.

Ce service public gratuit, neutre et indépendant vous conseillera et vous guidera sur :

- Les travaux pertinents que vous pouvez effectuer
- Les financements auxquels vous pouvez prétendre
- L'analyse de vos devis

Cela ne vous coûte rien et peut vous éviter de faire un mauvais choix dans la précipitation.

Charlotte LELONG
ESPACE INFO ENERGIE – Pôle ENR
50 rue Pierre et Marie Curie
68700 CERNAY
E-mail : infoenergie@pays-thur-doller.fr
Téléphone : 03 68 47 90 40
www.pays-thur-doller.fr

Plateforme locale de la rénovation énergétique Thur Doller

Le Pays Thur Doller, avec le soutien de la Région Alsace et de l'ADEME, propose un service d'assistance directe aux propriétaires de maisons individuelles qui souhaitent réaliser des travaux pour réduire leurs factures de chauffage (isolation, changement des menuiseries, changement de la chaudière...).
Avec une idée : proposer une rénovation énergétique complète et à haut niveau de performance pour rénover l'ensemble de votre maison en une seule fois et consommer le moins possible de chauffage après les travaux.
Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter votre Espace Info Energie *(cf coordonnées ci-dessus).*

Projet soutenu par energivie.info

Sortie forêt 2015

Le samedi 17 octobre, malgré un temps frais et pluvieux, une bonne quinzaine de personnes (adjoints, conseillers municipaux, personnel communal, adjudicataires de chasse) s'étaient réunies autour de Monsieur Francis Allonas, Maire, et Monsieur André Schlussel, Agent de l'ONF, pour participer à la sortie annuelle en forêt.

La plantation de sapins de Noël a marqué la première étape

Afin de pouvoir subvenir aux besoins de la municipalité, tous les ans une centaine de sapins pectinés ou nordmann sont plantés à l'arrière du Baerenberg. Les plants provenant d'une pépinière locale sont mis en place par les ouvriers forestiers de la Communauté de Communes de la vallée de Saint-Amarin. Cette opération nécessite annuellement le dégagement des plants et le nettoiement pour une meilleure mise en lumière. Par ailleurs, le bourgeon terminal de chaque plant est protégé contre l'abroutissement du gibier par un petit manchon de protection. Ce dernier doit être relevé chaque automne pour protéger la nouvelle pousse de l'année.
Pour produire un beau sapin d'une taille d'1 m 50 environ, il faut compter 10 ans.

Deuxième thème de la sortie : présentation et explication d'une pelote de réjection de hibou grand-duc

Depuis quelques années, ce rapace nocturne recolonise à nouveau le massif vosgien après avoir disparu dans les années 1940.

© photo Marc Solari

La découverte de deux pelotes de réjection est plutôt une trouvaille peu commune. Elles ont été ramassées à 1000 m d'altitude en forêt d'Oderen. Ce rapace tue ses proies (rongeurs, petits mammifères, oiseaux ...) à l'affût ou au vol avant de les dépecer.
Les pelotes sont des résidus de proies que les sucs digestifs ne peuvent pas dissoudre. Ces déchets sont comprimés par l'oesophage en forme de boulettes compactes et feutrées qui sont, après quelques heures de digestion, expulsées par le bec.
La pelote du hibou se caractérise par sa grande taille. Elle peut atteindre facilement 15cm de long.

Comme le spectre alimentaire du hibou grand-duc est très large, les deux pelotes trouvées ont été décortiquées par un ornithologue pour connaître leur composition. L'analyse et l'identification du contenu de ces pelotes sont les suivantes :

- Poils :	renard (probablement renardeau) chat (indéterminé sauvage ou domestique) rat surmulot hérisson
- Plumes :	chouette hulotte pic vert
- Crânes et vestiges osseux :	mandibule inférieure gauche de hérisson crâne de pic vert divers os broyés d'oiseaux, hérisson et rongeurs.

Monsieur Schlussel présenta ensuite un ouvrage : le Document aménagement 1869

La plus ancienne publication concernant la forêt communale d'Oderen a été trouvée récemment dans un ouvrage de 128 pages datant de 1869.
Ce document de travail de l'époque a été rédigé par l'administration forestière. Tous les aspects liés à la gestion sylvicole y sont traités. Pour exemple, la description de toutes les parcelles forestières de l'époque (estimation du volume sur pied), les milieux environnementaux (sol, végétation et climat) ainsi que l'aspect financier (recettes et dépenses).

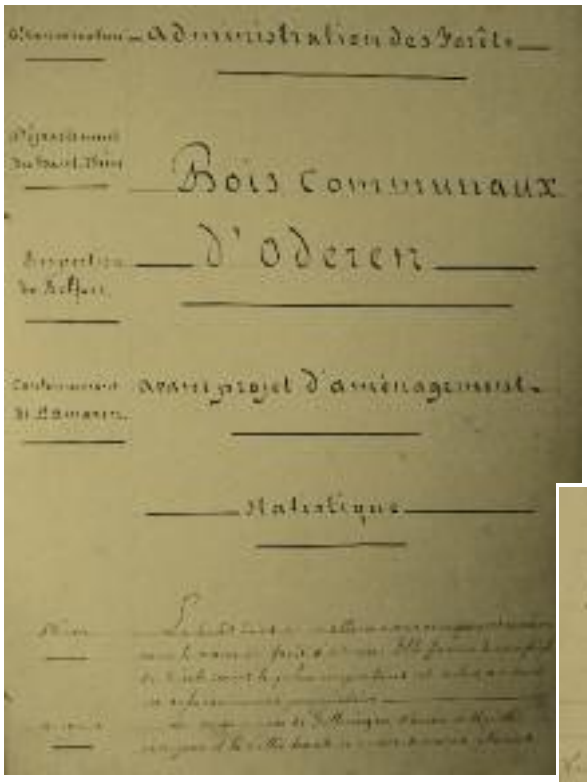
Administration des Forêts

Bois Communaux
d'Oderen

Avant projet d'aménagement

Statistique

Ci-dessous quelques extraits des écrits de l'ouvrage. Nous n'y avons apporté aucune modification, ni dans la présentation, ni dans les textes et en gardant la ponctuation de l'époque.

Contenance : *la forêt d 'Oderen figure sur les états d'assiette pour une contenance de 932h 34:le plan dressé par M. Hornns, arpenteur, pour être joint au procès verbal d'aménagement, accuse une contenance de 942h09*

Enclave : *deux propriétés sont enclavées dans la forêt d'Oderen l'une entre le canton mittelrein et steindenrucken est connue sous le nom de glasermatten;elle consiste en pré appartenant à divers particuliers et s'étendant sur une surface de 5h94*
La 2 au canton Schalm a une contenance de 3h36, elle est en nature de bois et appartient à divers particuliers

Limite : *vers l'année 1849, il fut procédé à la délimitation générale de la forêt, opération qui fut constatée sur le terrain ; par suite de la mort de l'arpenteur aucun plan, aucun procès-verbal ne fut rédigé aucun bornage ne fut exécuté:mais les piquets n'avaient pas encore disparu lorsqu'en 1849 on fit à nouveau le cadastre de la commune d'Oderen ; il est donc à présumer que ce cadastre est exact et sur les points douteux dont nous venons de parler , les limites ont été déterminée à l'aide des donnnées fourni par ce cadastre*

Débit des bois : *les sapins sont débités en bois de service bois d'industrie et bois de chauffage , les hêtre sont débités complétement en bois de chauffages, stères et fagots*

Tolérance : *on y tolère l'enlévement de bois mort, des herbes des clairières ainsi que l'extraction des vieilles souches, le tout moyennant des journées de prestation employées pour la plupart à des plantations*

Chasse : *on trouve dans la forêt d'Oderen du chevreuil, du renard, du blaireau, du lièvre et parfois aussi du sanglier . La chasse est affermée au prix annuel de 100 francs.*

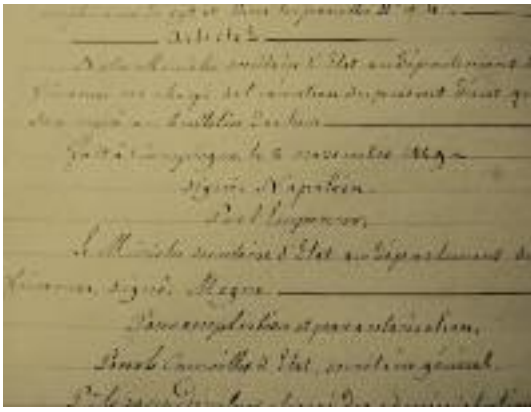

En reprenant les divers points détaillés ci-dessus, la situation en 2016 est la suivante :

Contenance : la surface forestière communale actuelle est de 1025 hectares soit une augmentation de 93 ha par rapport à 1869.

Enclave : dans le vallon du Glaser, il ne reste qu'une seule enclave privée de 0,55 ha. Toutes les autres parcelles privées ont été rachetées au fur et à mesure par la commune. Il en est de même au Schalm dont il ne reste qu'un hectare de propriété privée.

Limite : aucune modification dans les limites cadastrales.

Débit de bois : l'ensemble des résineux est vendu actuellement en grume. Il en est de même pour les feuillus, mis à part le bois d'affouage réservé aux habitants.

Tolérance : la carte de bois mort existe toujours.

Chasse : en complément du gibier de l'époque, on note la présence de cerfs et chamois qui viennent renforcer le cheptel de gibier soumis à un plan de tir.

André Schlussel

INFORMATION

ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1er février au 30 avril 2016, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Les Jardins de Wesserling

Voilà déjà 16 ans que l'association Les Jardins de Wesserling a vu le jour. Son but est de créer de l'emploi pour les personnes en difficulté, à partir de la mise en valeur des anciens potagers du Parc industriel textile de Wesserling, inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. L'association a été reconnue chantier d'insertion en 2004.

Elle propose du travail aux personnes les plus éloignées de l'emploi, éligibles au Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) : les bénéficiaires de minimas sociaux (ASS, RSA...), les chômeurs de longue durée, les jeunes sans qualification, les personnes disposant de la reconnaissance de travailleur handicapé.
La principale activité du Chantier d'Insertion consiste à aménager et à entretenir un potager décoratif et pédagogique, respectueux de l'environnement dans le Parc de Wesserling. Ce potager fait partie du Festival des Jardins Métissés, et contribue à l'attrait touristique et économique du Parc de Wesserling.
Parallèlement à cette activité, nos salariés confectionnent confitures, pâtes de fruits, sirops et bocaux décoratifs à partir des productions de l'été. Ces produits sont vendus sur le stand du potager pendant le Festival des Jardins Métissés de juin à septembre et lors de certaines animations, ainsi qu'à la boutique du musée textile.
Dès la fin du printemps, l'association propose également à la vente des légumes, petits fruits et aromatiques.
Ces ventes sont indispensables à l'équilibre de notre structure, nous vous invitons à nous soutenir par ces achats solidaires.
L'association participe également aux animations proposées par le Parc et organise plusieurs événements durant l'année :

- le **Troc'Jardin** le dimanche **1er mai 2015,**
- la **Fête de la Musique** le **mardi 21 juin 2015** co-organisée avec l'association Patrimoine et Emploi,
- la **Fête du Potager** le **dimanche 28 août 2015**.

L'association Les Jardins de Wesserling emploie 4 salariés permanents et a accueilli 17 salariés en insertion en 2015.
Engagés dans un parcours de professionnalisation, ils ont suivi près de 1 200 heures de formations. Grâce à un accompagnement socio-professionnel, 2 sorties ont été positives : un salarié a pu prendre sa retraite et une salariée a obtenu un CDD de plus de 6 mois comme aide cuisinière dans une ferme auberge.

Saint-Vincent de Paul, ça vous dit quelque chose ?

- Saint Vincent de Paul, vous connaissez ?

- Oui, un grand saint qui autrefois ...

- D'accord, mais dans la vallée de Saint-Amarin, dans cette vallée qui meurt doucement, où le travail est rare, où la circulation est galère et que les jeunes quittent progressivement, ce sont ces gens qui prennent votre main quand vous tendez la vôtre et que vous ne vous en sortez plus. Vous les appelez ou vous leur rendez visite. On les connaît.

Saint Vincent de Paul vous donne des colis alimentaires. Heureusement, car avec 50 à 200 euros de reste à vivre pour le mois, après avoir payé loyer, électricité, assurance et téléphone, c'est dur, faut pas que la machine à laver vous lâche. Quand il n'y a plus rien dans le frigo, on peut toujours leur demander un colis d'urgence. Bien sûr, faut pas abuser. Sinon, ils savent dire non.

Les 2e et 4e jeudis du mois, c'est chez eux jours des colis. Pour y aller il faut être inscrit, que l'assistante sociale leur ait envoyé une demande d'aide. C'est une vraie ruche que leur grand local du Parc de Wesserling : des vieux, des jeunes, quelques aidés/aidants, et même trois jeunes de l'Institut Saint André de Cernay avec leur éducatrice. Partout des marchandises et des colis qu'ils ont préparés pour les bénéficiaires en fonction de la taille de la famille. Quel amoncellement ! C'est la Banque Alimentaire du Haut-Rhin qui a livré la marchandise ; il y a là quelques tonnes. Faut bien ça, on est nombreux à venir, souvent on se connaît. C'est pitié de voir tant de monde devoir solliciter de l'aide. Heureusement qu'ils sont bien organisés. Celle qui fait le suivi des bénéficiaires, tout le monde la connaît dans la vallée, c'est tata Yoyo, elle a travaillé à la halte-garderie et elle continue à faire la baby-gym.

A l'entrée du local il y a Eliane, c'est elle qui accueille et à qui on verse les 2 euros de contribution mensuelle. C'est ce qui est demandé à chacun pour les colis du mois. Rien par rapport à ces cartons pleins. Quand on n'a pas de voiture -oui, ça coûte, une bagnole – Saint Vincent de Paul livre. Celui qu'on connaît le plus, c'est Jean-Marie, le facteur à la retraite, c'est lui qui conduit la fourgonnette de Saint Vincent de Paul et va de maison en maison. Et ça fera un euro de plus pour la livraison... Le jeudi soir vers 18h on ferme. Rude journée ! On a bien travaillé. Tout a été balayé et nettoyé. Jean-François va livrer les derniers colis.

S'il faut des vêtements pour les enfants, pas de problème. Ils ont dans le local un vestiaire bien achalandé. On peut choisir ce qui nous convient ; peut-être trouvera-t-on pour la petite qui va faire du ski avec l'école. Chaque semaine, disent-ils, il y a des arrivages, même du neuf. C'est Monique qui tient le vestiaire. On a pris l'habitude du troc ; les mamans donnent les habits devenus trop petits et trouvent des plus grands. On garde rarement les vêtements d'un défunt ; ça va à Saint Vincent de Paul. De toute façon Monique apportera ce qui ne sera pas parti au bout de quelques mois à Emmaüs à Cernay.

Saint Vincent de Paul aide aussi financièrement. Il paye des factures à la demande des assistantes sociales. Pas tout, mais une partie. Surtout avant que l'électricité ne soit coupée ou à l'arrivée d'une facture d'Intrum Justitia. Ils le font, car les chrétiens des communautés de paroisses du Val de Wesserling et d'Au fil de la Thur sont généreux et sensibles à la misère qui les entoure.

Là-haut au ciel le grand Saint Vincent de Paul veille. Quelqu'un m'a dit qu'ils prient au début de leurs réunions mensuelles et commencent toujours par confier à Jésus et à Marie, notre maman du ciel, tous ceux qui sont dans la peine et qui souffrent.

Jean-François Muller
Une bénéficiaire anonyme

6e TriThur

Le lac de Kruth Wildenstein sera à nouveau le rendez-vous incontournable des triathlètes avec la sixième édition du TriThur le 19 juin 2016. Avec une course supplémentaire pour cette édition, la présence d'adeptes du triple effort venus de toute la France et des pays limitrophes, sera nettement plus importante tout le long de la journée.

Cette édition sera donc composée de 5 épreuves :

- un triathlon XS (400m de natation, 11km de vélo, 2.5 km de courses à pied) ouvert aux jeunes de 14 ans et plus ainsi qu'aux adultes souhaitant s'initier au triathlon
- un triathlon S (750m de natation, 20km de vélo, 5km de course à pied) ouvert aux jeunes de 16 ans et plus ainsi qu'aux adultes.
- un triathlon jeunes 6-9 ans (50m de natation, 1km de vélo, 500m de course à pied)
- un triathlon jeunes10-13 ans (200m de natation, 4km de vélo, 1500m de course à pied)
- un triathlon M, distance olympique (1500m de natation, 49km de vélo, 10km de course à pied) ouvert aux jeunes de 18 ans et plus ainsi qu'aux adultes.

Les horaires des épreuves évoluent. Les triathlons S et XS démarreront en trois vagues de 9h00 à 9h15. Ils seront suivis des triathlons jeunes 6-9 à 11h45, et jeunes 10-13 à 12h10. Le triathlon distance olympique suivra alors à 14h00.

GESTION DU TRAFIC LE JOUR DE LA COURSE

Soucieux d'assurer une sécurité maximale sur ces épreuves, les organisateurs ont demandé les mêmes mesures exceptionnelles de régulation de la circulation que les années précédentes :

Sur le site du lac de Kruth-Wildenstein

La route située à l'est du Lac (D143) et l'accès sud (D144) seront bloqués à la circulation le jour de l'épreuve de 7h à 19h. Le stationnement y sera également interdit toute la journée. L'accès au camping du Schlossberg ne sera pas impacté. **Le stationnement** pour les personnes souhaitant accéder au lac devra se faire **obligatoirement sur le grand parking du lac**, la route de contournement étant fermée toute la journée.

Sur le parcours vélo de la course courte distance :

- les tronçons de route suivants seront mis en sens unique de 14h à 17h30 le jour de la course :
- D27 entre le Markstein et le Lac de Kruth Wildenstein en sens unique dans le sens de la descente. Les véhicules venant de la D13B et souhaitant aller au Markstein devront passer par le col du Bramont et la route des Américains pour rejoindre la route des crêtes.
- Montée du col du Bramont (D13B) après la commune de Wildenstein puis descente (D34) et route des Américains (D34A) en sens unique dans le sens de la montée jusqu'à la route des crêtes (D430). Les véhicules venant de la Bresse seront déviés sur la route des Américains à l'intersection. Les véhicules venant de la route des crêtes seront déviés vers le Markstein ou vers le col de la Schlucht.

La limitation de vitesse à 50 km/h de la D13B en place aux abords du lac sera prolongée entre Kruth et Wildenstein toute la journée.

Nous nous excusons pour les désagréments que ces limitations pourront causer et vous remercions pour votre compréhension.

SOYEZ ACTEURS DE LA MANIFESTATION!

Pour assurer des conditions de sécurité maximales le long des différents parcours, cette manifestation nécessite la présence de 200 bénévoles. Toute personne majeure et titulaire du permis de conduire est autorisée à assurer la régulation de la circulation aux abords des différents parcours. Tous les bénévoles recevront le T-shirt officiel de la manifestation et auront la possibilité de se restaurer gratuitement sur place.
Si vous êtes disposé à donner de votre temps ne serait-ce qu'une demi-journée, vous pouvez contacter Rémi Breton, responsable des bénévoles, aux coordonnées suivantes :

E-mail : remi.breton@laposte.net
Tél. : 06 23 43 01 61

Toutes les informations sur la manifestation :
http://trithur.aspttmulhouse-triathlon.fr

Bien à vous.

Anselme Millan, ASPTT Mulhouse Triathlon

Adhérez, soutenez, rejoignez le CVSA

LES ACTIVITÉS DU CLUB VOSGIEN

Avec le CVSA, participez à la protection des sentiers et de la nature dans nos belles montagnes des Hautes Vosges d'Alsace.

Travaux d'équipement touristique, d'entretien et de balisage des itinéraires pédestres.

Une sortie senior
Les cerisiers en fleur

Le Népal

Les Alpes

Le Canada

Promotion de la randonnée pédestre de tous les niveaux dans les Vosges, le Jura, en Forêt Noire et dans les Alpes.

Voyages et séjours de randonnée en France et à l'étranger.

LE TOUR DE LA VALLÉE DE LA THUR

Le tour de la vallée qui est ouvert aux bons marcheurs, consiste à faire la tour de la vallée en 24 h et représente plus de 95 km et plus de 4800 m de dénivelée positive. Des ravitaillements sont prévus tout au long des parcours, un service de navette, ainsi qu'une assistance secours sont mis en place. Chaque marcheur reçoit un plan de route détaillé.

www.tourdelavalleedelathur.com

VOUS AIMEZ LA RANDONNÉE ET VOUS VOULEZ VIVRE PLEINEMENT VOTRE PASSION?

Rejoignez-nous !

Ne passez pas à coté des choses simples, rien n'est plus facile que d'enfiler de bonnes chaussures de marche et de se laisser guider sur les sentiers balisés du Club Vosgien. Partagez la randonnée en toute convivialité. Randonnez en famille, entre amis, en toute sécurité et en toute tranquillité. Bénéficiez d'une assurance performante et adaptée dans le cadre des activités du CVSA. Vous êtes également assurés pour toutes vos randonnées effectuées en dehors du club en France et à l'étranger.

Je souhaite adhérer au Club Vosgien Vallée de Saint-Amarin et je renvoie le talon réponse ci-dessous à :

Club Vosgien Vallée de Saint-Amarin
5, rue du parc
68470 Husseren Wesserling

Cotisations 2016 :
- Membre principal ..... 16 €
- Couple ..... 24 €
  + enfant : 8 €
- Abonnement revue des Vosges ..... 6 €

Nom

Prénom

Adresse

Téléphone

E-mail :

Club Vosgien Vallée de Saint-Amarin
5, rue du parc
68470 Husseren Wesserling
Tél. 03 89 38 26 01
clubvosgien.stamarin@orange.fr
www.club-vosgien-saint-amarin.fr

Permanence chaque vendredi de 18h à 19h

Faites-vous les bons gestes ?

Une tique m'a piqué(e), mais je n'ai pas d'érythème migrant. Je ne suis donc pas contaminé(e) !

L'érythème migrant n'apparaît pas dans tous les cas. L'absence de cette manifestation ne signifie pas l'absence d'infection.
Signalez la piqûre à votre médecin, ainsi que les symptômes ressentis.

Je rentre d'une balade à vélo, je m'inspecte !

Très bon réflexe ! Même à vélo il est important de porter des vêtements couvrants et de s'inspecter en rentrant chez soi. Les tiques peuvent aussi s'accrocher à vos chaussures.

Un simple coup d'oeil en rentrant de sortie pour s'inspecter suffit !

Pas du tout ! Il faut effectuer une inspection soigneuse de chaque partie du corps, le dos et le cuir chevelu compris.
Observez-vous mutuellement. Attention, les larves ne sont parfois détectables qu'au toucher.

Lors d'une balade, suite à des piqûres multiples, j'ai droit à un traitement antibiotique immédiat !

Suite à de nombreuses piqûres de tique, vous pouvez demander un traitement antibiotique préventif à votre médecin qui jugera si celui-ci est nécessaire. Un traitement préventif peut aussi être donné aux femmes enceintes, aux enfants et aux immuno-déprimés.

Que dire à votre médecin ?

- Informez votre médecin de tout contact avec une tique. Même en cas d'absence de piqûre, pensez à parler de vos dernières promenades et activités en pleine nature.
- Si vous avez retiré la tique vous-même, précisez de quelle manière, et combien de temps la tique est restée accrochée.
- En cas de symptômes présents ou passés (érythème, syndrome grippal...), dressez une liste de ces derniers et datez-les.

Pour plus d'informations,
consultez le site de l'association
France Lyme :
www.francelyme.fr
ou par e-mail :
contact@francelyme.fr

France Lyme remercie la Maison des Sciences de l'Homme Paris-Nord, et plus particulièrement Aurélien Ponce et Samuel Mermet, pour avoir activement participé à l'élaboration de cette plaquette.

FRANCE LYME | ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

L'association France Lyme propose des actions de prévention pour adultes et scolaires pour éviter que d'autres soient malades. Elle soutient les personnes atteintes en les aidant à mieux connaître cette maladie.

Association France Lyme - BP 10049 / Arcueil
94114 LA POSTE ARCUEIL PDC
Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Création-réalisation : atelierdupulpe@gmail.com - ce 4 p 35 58

LES TIQUES : ADOPTEZ LES BONS GESTES !

FRANCE LYME
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES MALADIES VECTORIELLES À TIQUES

LES TIQUES

La tique est un **acarien** dont la morsure peut entrainer des maladies, notamment la **Borréliose de Lyme**.
Le cycle de vie des tiques comprend trois phases (Larve - Nymphe - Adulte) qui nécessitent, pour le passage de l'une à l'autre, **un repas sanguin**.

cdc.gov

Où vit la tique ?

La tique vit dans **les bois et buissons humides** (ainsi que dans les prairies, jardins et parcs) et elle attend sur **les hautes herbes, les fougères ou les arbustes** qu'un hôte passe. Dès qu'un être vivant passe à proximité, elle se laisse tomber pour ensuite s'accrocher.
Même si elles peuvent être retrouvées tout au long de l'année, le risque d'infection est beaucoup plus important **au printemps et au début de l'automne**.

Comment pique-t-elle ?

La piqûre de la tique est **indolore**. En fonction de son stade de développement, elle reste accrochée plus ou moins longtemps et à différents endroits du corps. Une fois son repas sanguin terminé, elle se décroche.

Où pique la tique ?

Attention, la tique peut piquer **n'importe où**, mais elle préfère **les endroits chauds et humides.**

LES SYMPTÔMES

La Borréliose de Lyme, la maladie à tiques la plus répandue, provoque des symptômes que l'on distingue généralement en **3 phases**.

Phase Précoce

Elle peut se manifester **quelques jours à quelques semaines** après la piqûre.
L'érythème migrant est présent dans environ **la moitié des cas**. Sa forme et sa taille varient : **auréole, plaque**. Il grossit puis disparaît en quelques jours, même sans traitement. L'érythème migrant est **la manifestation la plus évocatrice** de la maladie de Lyme, mais son apparition n'est pas systématique.
Un autre symptôme peut être **le syndrome grippal** qui se manifeste généralement par une fièvre modérée, des courbatures ou de la fatigue.

CDC/ James Gathany

Phase disséminée

Si aucun traitement antibiotique n'est entrepris pendant la phase précoce, **de nouveaux symptômes apparaissent**. Ceux-ci sont très divers et se combinent ou se succèdent.
Consultez votre médecin si, dans les jours, les semaines ou les mois qui suivent une morsure de tique, vous avez un ou plusieurs des symptômes suivants : symptômes grippaux, grosse fièvre, forts maux de tête, de gorge, fatigue intense, douleurs articulaires ou musculaires, arthrite, troubles digestifs (nausées, vomissements, diarrhées), paralysie faciale…

Phase disséminée chronique

Si les phases sont passées inaperçues ou ne sont pas traitées, **des atteintes chroniques** plus rares peuvent apparaître des années plus tard et s'avérer handicapantes.

PRÉVENIR ET GUÉRIR

Comment prévenir la maladie de Lyme ?

Cela passe par **des gestes simples** à réaliser à chaque sortie dans la nature et par le traitement des animaux domestiques à qui on interdit l'accès aux lits où ils peuvent ramener des tiques.

Se protéger

Il est primordial d'avoir **une tenue couvrante** lors des sorties (vêtements clairs, pantalon long et manches longues, chaussures fermées, casquette).
Si possible, rentrez le pantalon dans les chaussettes. Il est également possible d'utiliser **un répulsif** sur la peau et/ou sur les vêtements.

Avoir les bons réflexes

Pendant la balade, restez le plus possible sur les chemins et **évitez les broussailles**. Après chaque sortie, **vérifiez attentivement** qu'aucune tique ne se soit fixée. Attention : les plus petites peuvent vous échapper.

Retirer les tiques

N'utilisez surtout **pas de produits** (huile, éther, alcool, flamme...) et évitez de comprimer le corps de la tique, cela risquerait de lui faire régurgiter des bactéries. Pour bien retirer la tique, utilisez **un crochet à tiques** (disponible en pharmacie ou chez le vétérinaire) ou une pince à épiler en tirant lentement et progressivement la tique au plus près de la peau.
Puis **désinfectez la plaie**.

Par Otom (Travail personnel)

Peut-on soigner la maladie de Lyme ?

Des traitements antibiotiques existent. La maladie est bien soignée par des antibiotiques lorsqu'elle est rapidement prise en charge.
Consultez rapidement votre médecin puisque la solution la plus efficace reste la prévention.

"Un océan dans les Vosges..."

Thème de notre prochaine soirée-conférence qui aura lieu le 1er avril 2016 dans la salle Socio-Educative. Réservez-vous dès à présent cette date.

Le Massif Vosgien, libéré de ses contraintes de frontières administratives, possède une diversité remarquable de roches. Depuis des siècles, les naturalistes puis les géologues ont parcouru ses chemins pour découvrir toujours plus de secrets gardés jalousement par des "cailloux" qu'il faut essayer de faire parler. Une des grandes surprises du XXe siècle a été de trouver des roches constitutives d'un fond océanique dans les confins des communes d'Oderen et de Fellering. Il faudra attendre le début du XXIe siècle pour qu'enfin le mystère soit levé sur l'histoire géologique de ce site exceptionnel ...

Le conférencier, Cyrille DELANGLE, est professeur de géologie et conservateur du Centre de Géologie Terrae Genesis.

M. Cyrille DELANGLE

Cyrille.Delangle@ac-nancy-metz.fr
Professeur de Sciences de la Vie et de la Terre
au Lycée André MALRAUX de Remiremont
Vice-Président et Conservateur du Centre de Géologie TERRAE GENESIS
www.terraegenesis.org

Rectificatif

Dans notre bulletin communal de novembre est paru un article fort intéressant sur le championnat de France de parapente qui s'est déroulé au mois d'août à Oderen.
Le nom de l'auteur de cet article n'a pas été mentionné et nous nous en excusons. Il s'agit du Président de l'Association des Eperviers du Treh, *M. Gilbert NICOLINI.*

Entretenir nos sentiers... besoin de volontaires !

Oderen et ses alentours nous offrent de nombreux circuits de promenade ou randonnée pour garder la forme ou tout simplement pour le plaisir d'un moment de détente et de bien-être au cœur d'une nature généreuse.

Mais ces sentiers de découverte que nous empruntons nécessitent un aménagement et un entretien régulier. Ainsi, si vous avez un peu de temps à consacrer à notre environnement et souhaitez rejoindre le groupe des volontaires qui oeuvrent au maintien de ce patrimoine, vous serez les bienvenus. Quelques journées de travail dans une ambiance conviviale s'ajouteront à votre emploi du temps.

Inscrivez vous auprès de la mairie ou contactez le président de l'association Odr'anim,
M. Jean-Luc SCHERLEN
06 80 25 30 20
Un grand merci !

Les chats et les chiens errants

Il est expressément défendu de laisser les chiens et les chats divaguer sur la voie publique seuls, sans maître ou gardien.
Est considéré comme errant tout animal non immédiatement sous la surveillance de son maître. Tout animal trouvé sur la voie publique, avec ou sans collier d'identification, avec ou sans tatouage, sera immédiatement saisi et conduit à la SPA de MULHOUSE.

Des trottoirs propres et sans déjections canines grâce à Toutounet

La présence sur les lieux publics des déjections canines constitue une réelle nuisance pour les promeneurs et un frein non négligeable à l'établissement d'un environnement urbain agréable.

L'entretien des lieux souillés génère un coût budgétaire important pour les collectivités.

Le concept TOUTOUNET apporte une solution simple et de qualité pour remédier à cette situation.

Deux distributeurs ont été mis en place, l'un à l'entrée de la rue de la Gare, l'autre au niveau de l'espace vert situé à côté du foyer pour personnes âgées.

Nous invitons tous les propriétaires de chiens à se doter de sacs « toutounet » auprès des distributeurs en place.

Rappel - halte au bruit

Le bruit est le fléau des temps modernes. Effectuez vos travaux de telle manière à en limiter l'impact sur le voisinage. L'utilisation des tondeuses à gazon, nettoyeurs à haute pression ou autres engins motorisés de jardinage et d'entretien d'espaces verts, dans et à proximité des zones d'habitation, est strictement interdite les dimanches et jours fériés. En semaine, l'utilisation de ces machines est interdite tous les jours de 20h00 à 7h00 et entre 12h00 et 13h30.

Votre voisin apprécie également de pouvoir déjeuner et dîner dans le calme !

OU DEPOSER LES DECHETS SPECIFIQUES ?

GRAVATS, BETON, AGGLOS, TOUT-VENANT

• KRAGEN Recyclage
68121 URBES
(avant le Viaduc, près du Camping, prendre à gauche)
Tél. 03 89 82 69 00
Port. 06 08 81 88 23

• STE TRITER
29 rue des Genêts -
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 62 70 00

• Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 75 60 94

AMIANTE

• ALSADIS
35 rue de l'Europe
ZI Europe - 68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36
(sur rendez-vous)

PLACOPLATRE

• CERNAY ENVIRONNEMENT
35 rue de l'Europe
ZI Europe - 68700 CERNAY
Tél. 03 89 75 42 36
(sur rendez-vous)

VERRE DE VITRAGE

• Plate-forme SGTA
2 rue des Genêts
68700 ASPACH-LE-HAUT
Tél. 03 89 75 60 94

Les recettes de Nanou

La St Valentin n'est pas loin, et si on se régalait avec un peu d'exotisme, ça ne prendra pas trop de temps et ça sera facile (pour les messieurs qui voudraient dire : c'est moi qui l'ai fait....)

CREVETTES SAUTÉES AUX ÉPICES

Pour 4 personnes :

750 gr de crevettes crues (surgelées)
4 cuillères à soupe d'huile neutre
3 cuillères à soupe de curry
3 cuillères à soupe de cumin en poudre
1 cuillère à café de gingembre et de 2 gousses d'ail hachées

Décortiquez les crevettes si elles ne le sont pas, en laissant la queue. On verse tous les ingrédients sur les crevettes, on mélange et on laisse mariner pendant ½ heure.

Pour la suite il faudra : 3 cuillères à soupe d'huile neutre, le vert d'un oignon nouveau, 3 petits piments oiseaux, quelques pluches de coriandre, idem pour le persil, sel et poivre.

Versez l'huile dans un wok ou une poêle, faire revenir à feu vif les crevettes et ajoutez les piments oiseaux. Remuez les crevettes toujours à feu vif jusqu'à ce que les crevettes se recroquevillent. Pour terminer, ajoutez le vert de l'oignon ciselé, les pluches de coriandre, le persil, salez et poivrez à votre convenance. Servez avec du riz blanc.

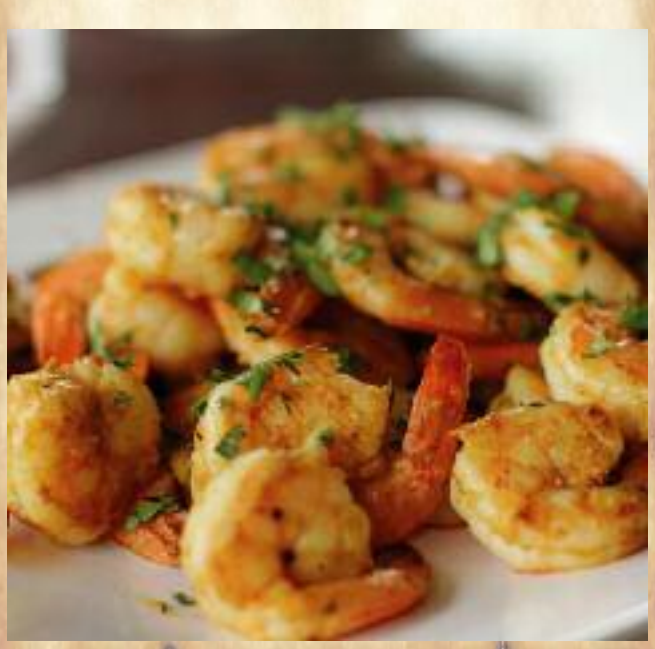

MOUSSE ONCTUEUSE DE MANGUES

Pour 4 personnes :
2 petites mangues
10 cigarettes russes
15 cl de crème fleurette

Epluchez les mangues et coupez la chair en petits dés.

Prélevez-en la moitié, ajoutez 8 cigarettes russes et mixez pour obtenir une mousse.

Montez la crème fleurette en chantilly. Mélanger les 2/3 de la crème avec la purée de mangue.

Dans les verrines : répartissez les dés de mangue puis recouvrez de mousse et terminez avec un peu de chantilly et parsemez de miettes des cigarettes russes restantes.

Bon appétit et bonne St-Valentin !

SOLUTIONS QUIZZ n°1

N°	Réponses
1	Eau -2 Clés - 1 lévrier
2	7 femmes et 8 hommes
3	236
4	85
5	120
6	460 m
7	1315
8	124 ans
9	1 Sapin de 20 m
10	Association de jeunes Ouvrières
11	La Chapelle Notre Dame du Bon Secours
12	Cafés et Restaurant début 1900
13	Robert SCHUMANN
14	62 ares 54 ca
15	43 m
16	Corps Franc Pommiès Colonel POMMIES
17	10
18	19
19	45
20	3 Baerenberg - Maereberg - Eglise
21	8 avec le Markstein
22	70 ans et plus
23	4

Mots croisés,
proposé par Patrick MARBACH

COLS DU MASSIF VOSGIEN

HORIZONTALEMENT

1 Il voit le Petit Ballon
2 Il mène au théâtre de Pottecher
3 Entre 67 et 68
4 Témoin de sanglantes batailles
5 Près du château Freudstein
6 Golgotha
7 Permet l'accès à une route stratégique
8 Un tremplin à ski subsiste
9 Dans le val de Villé
10 Gars parfois de neige
11 En suivant la route du maréchal

VERTICALEMENT

1 Offre un panorama sur la Liepvrette et la Béhine
2 En Auvergne, ils sont bougnats
3 Accessoire de jeux
4 Le tunnel LEMAIRE passe en dessous (en 3 mots)
5 Evoque les impuretés
6 On y parvenait en train
7 Sur le ban de Soultzeren
8 Conduit à une maison de repos
9 Blanche, c'est zéro
10 Sainte immaculée
11 Sans " i ", il est un tunnel proche
12 Un temple romain est érigé
13 Relie le Breitfirst au Schnepfenried
14 Fontaine aux coqs

Liste des gagnants du jeu-concours de coloriage Bulletin de novembre 2015

Les gagnants sont invités à venir retirer leur lot, en mairie aux horaires habituels d'ouverture.

DREYER Mélia - GYE Hugo - FISCHER – BRESSAN Lou
FISCHER–BRESSAN Théo - MIESCH Louane - BELHAFID Thalia
BAUCH Julien - HEINRICH Yanis - ARNOLD Jilian - ARNOLD Ameline

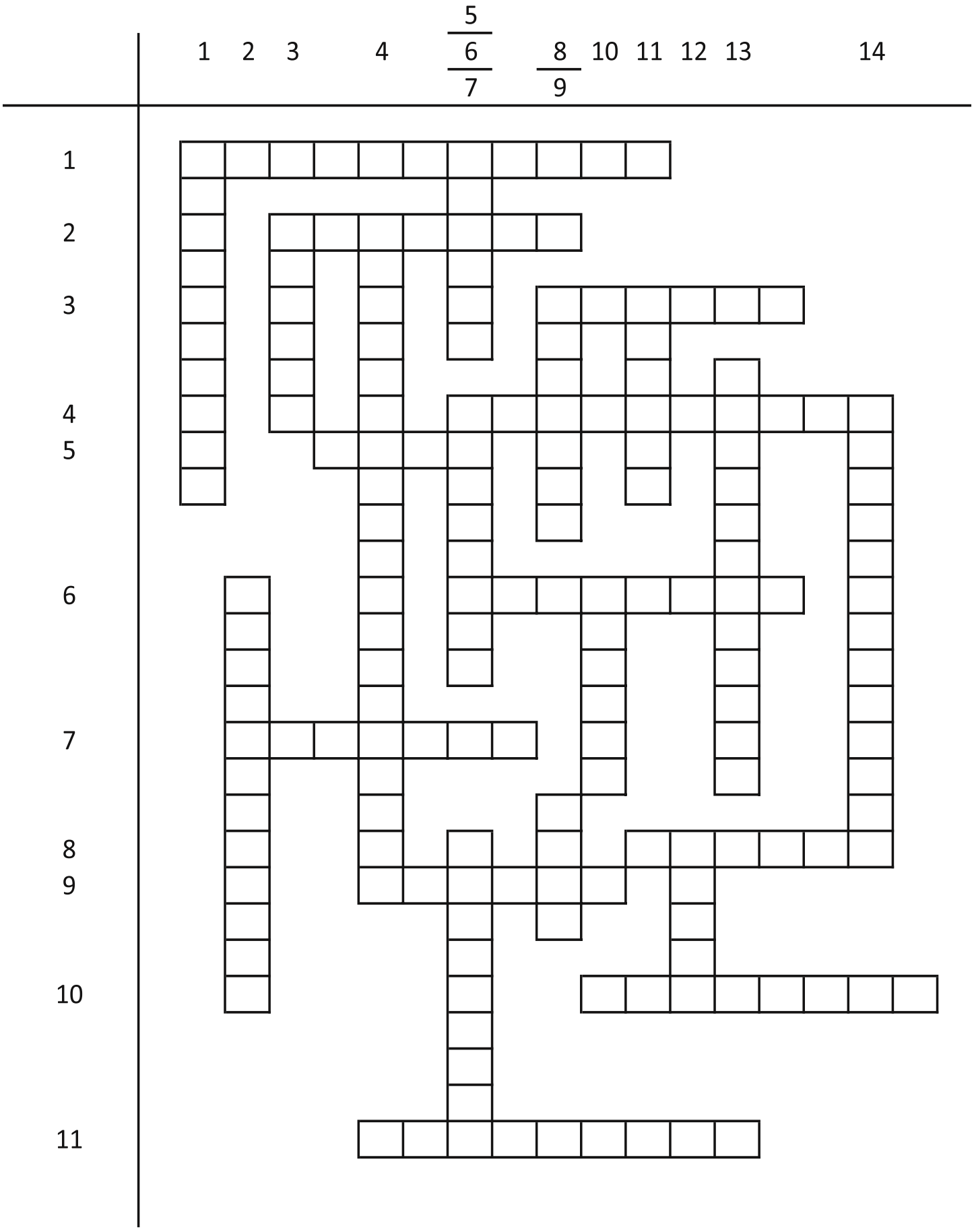
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11

Monsieur le Maire...

Dans le bulletin communal vous invitez vos concitoyens : A vos plumes ! C'est la raison pour laquelle je vous envoie la présente avec souhait de publication.

« Ramassage de bouteilles plastique et bouchons »

Il fut un temps où l'écrasement des bouteilles plastiques était interdit. Or, depuis des années, ce n'est plus le cas.
Une bouteille écrasée prend 40% moins de place dans les containers ; cela peut limiter les frais de ramassage. D'autre part, le ramassage des bouchons plastique et des bouchons des bouteilles de vin sont utilisés pour financer des fauteuils roulants, il en faut une tonne pour fabriquer un fauteuil.
Je propose, en attendant que la ComCom à laquelle j'ai signalé le problème ne mette ma solution en place, que vous preniez l'initiative d'insérer une recommandation dans le bulletin communal, à savoir l'écrasement des bouteilles et la mise à disposition aux ateliers communaux d'un tonneau de récupération des capsules, bouchons, etc...
Ma deuxième remarque porte sur les incivilités de plus en plus grandes dans notre commune.
Rien que ces derniers temps, des jeunes s'amusent à détruire ce que d'autres prennent à coeur de réaliser.
On a déposé sur les rails du TER des panneaux de signalisation pour que l'autorail passe par-dessus.
On a jeté des décorations de Noël réalisées par nos jeunes dans la Thur, on a arraché et jeté dans la rue des « paquets de décoration de Noël », on s'amuse sur le dépôt alimentant la chaufferie, et même j'ai dû faire ressortir un jeune qui se trouvait en contrebas. A ma question pour savoir ce qu'il y fait, il m'a répondu qu'il y était tombé ! Certes le cadenas était enlevé car on attendait une livraison de copeaux, mais le dépôt était fermé. Le jeune a dû le découvrir. Inutile de décrire la gravité de l'accident encouru par le jeune s'il avait été pris par la vis sans fin, avec toutes les conséquences de procédure.
Combien de fois j'ai demandé à des jeunes de ne pas grimper sur la fontaine. Le chapeau très lourd est déjà tombé une fois, heureusement sans blesser celui qui l'a fait tomber. S'il avait été touché par la pierre renversée, vous pouvez imaginer les conséquences.
Combien de fois j'ai dû demander à des jeunes de ne pas laisser couler les fontaines, l'eau on la paie !
Enfin la gloriette à côté de la résidence St-Nicolas. Regardez dans quel état elle se trouve.
Certaines planches sont dans le jardin de M. Bollecker, d'autres sont sur le point de sauter si rien n'est fait. Cette gloriette sert de terrain de football. Il y a quelques temps déjà les ouvriers communaux ont dû reposer des planches. Tout cela, ce sont des dépenses.
Je pourrais continuer en citant les fleurs arrachées ou dans lesquelles on s'asseoit.

Monsieur le Maire, la civilité s'apprend jeune, le respect des objets communaux également. Un appel aux parents ne coûte pas cher et une plainte auprès des gendarmes non plus.

Sincères salutations, Pierre Egler.

A vos plumes !

Toujours à votre écoute,
vous pouvez formuler ci-dessus vos observations, critiques, suggestions ou conseils,
et les adresser à la Mairie - 54 Grand'Rue 68830 ODEREN ou par mail : mairie-oderen@wanadoo.fr

JEU CONCOURS POUR NOS PETITS LECTEURS !

Complète la grille avec le nom des fruits.

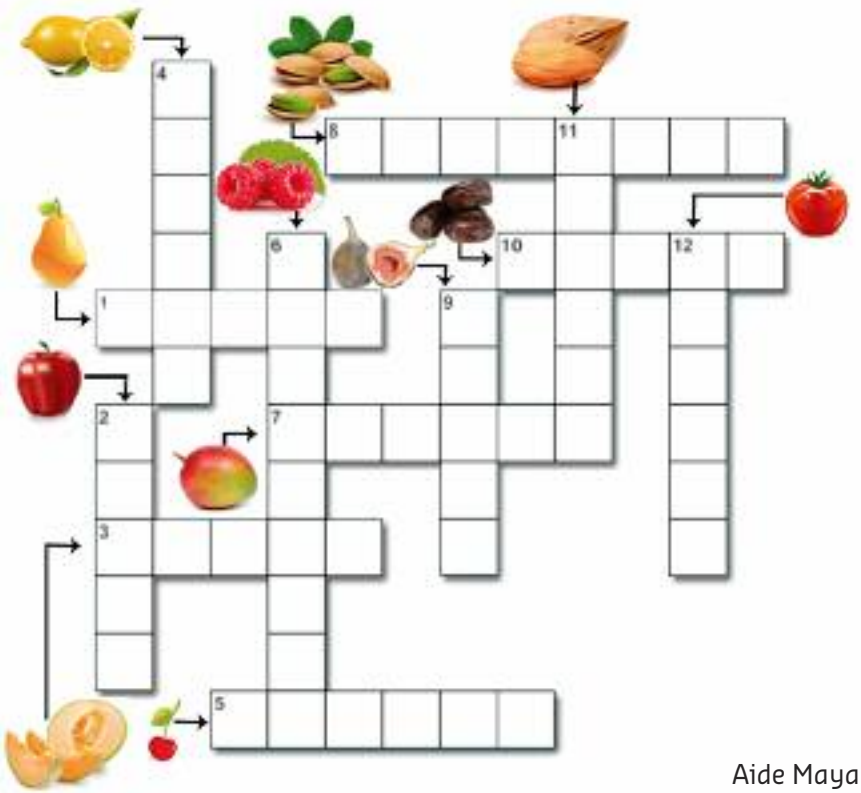

Aide Maya à retrouver sa ruche en reliant l'alphabet.

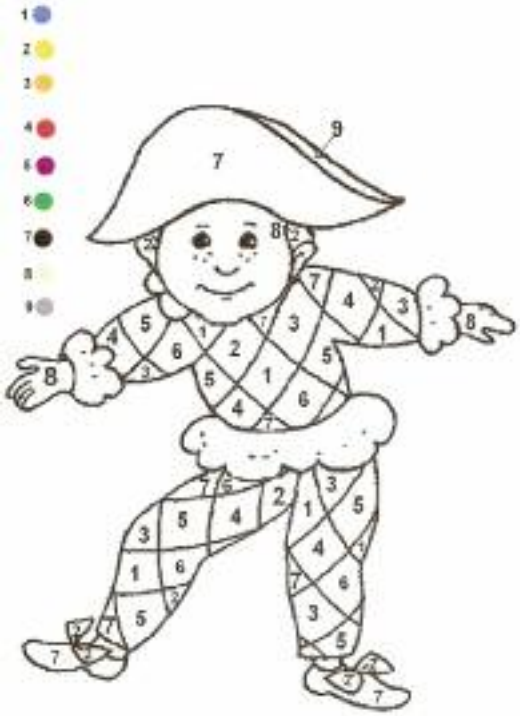

Nom : .....**Prénom :**.....

ETAT CIVIL 2015

NAISSANCES

30/01/2015
Lylou, fille de Nicolas CRESPEL et de Katy BILGER-ONOFARO

30/01/2015
Dylan, fils de Nicolas CRESPEL et de Katy BILGER-ONOFARO

21/06/2015
Célia, fille de Geoffroy ETTER et de Virginie GILARDONI

10/07/2015
Séléna, fille de Cyrille WALTER et de Marilyne MARCK

30/08/2015
Léna, fille de Jérôme SCHWER et de Julie DAUVILLAIRE

13/09/2015
Martin, fils de Mathieu SABATINI et de Magali SCHNEIDER

16/11/2015
Jean-Luc, fils de Patrick BAUER et de Karine WEBER

06/12/2015
Estéban, fils de Cédric PONAMA et de Cindy TECHER

MARIAGES

20/06/2015
Mlle **Sylvie RINGENBACH** et M. **Thierry SCHMIDT**

28/06/2015
Mlle **Myriam ALBRECHT** et M. **Patrick WEGERICH**

04/07/2015
Mlle **Clémence VASSEUR** et M. **Pierre BEL**

08/08/2015
Mlle **Claire PASTOORS** et M. **Eric THOMAS**

DÉCÈS

03/01/2015
M. **Jean Marc DECKER**, 63 ans

13/01/2015
Mme **Lucie ZAEPFEL** veuve de Paul BELZUNG, 84 ans

17/01/2015
M. **Marcel EHLINGER** veuf de Marceline DOLT, 84 ans

26/01/2015
Mme **Maria EICHER** veuve de Eugène HECKETSWEILER, 86 ans

17/02/2015
M. **Gilbert CHRISTEN** époux de Denise WALTER, 87 ans

23/02/2015
Mme **Marie Germaine GULLY**
veuve de Roger STOECKLEN, 91 ans

01/03/2015
M. **Lionel MULLER**, 44 ans

22/03/2015
M. **André LANOT** époux de Marie Yvette HEINRICH, 87 ans

22/03/2015
Mme **Joséphine GRETH** veuve de Marcel KUBLER, 89 ans

02/04/2015
M. **André ALTOE** époux de Marie Rose MURA, 75 ans

28/04/2015
Mme **Germaine EICHER** veuve de Fernand NOËL, 85 ans

26/05/2015
M. **Roger DIDOT** veuf de Jeannine FRANOUX, 86 ans

02/06/2015
Mme **Rosalie STEMMELEN** veuve de Robert CLADEN, 92 ans

01/07/2015
M. **Bernard MICHELET**, 61 ans

03/07/2015
M. **Louis JORIS**, 75 ans

07/07/2015
M. **Charles SCHMITT** veuf de Marthe BURNER, 73 ans

05/08/2015
Mme **Marie Thérèse EHLINGER**
veuve de André STIKER, 93 ans

13/08/2015
Mme **Hedwig KIST** veuve ANISIMOFF, 93 ans

06/09/2015
M. **Pierre MURA** veuf de Madeleine FLEURY, 87 ans

13/09/2015
Mme **Elisabeth JACOB** veuve de Auguste GLAD, 100 ans

18/09/2015
Mme **Germaine RINDERKNECHT**
veuve de Joseph ANDRES, 94 ans

07/10/2015
Mme **Jeanne MAURER** veuve de Paul BRUCKERT, 75 ans

24/10/2015
M. **Jean Rémy STAFFELBACH**
veuf de Rachel DO SACRAMENTO, 66ans

27/11/2015
Mme **Mebarka KHODJA** épouse de Hameida SAHLI, 93 ans

10/12/2015
M. **Alain CLAUDON**, 50 ans

10/12/2015
M. **Robert LUTTENBACHER**, 79 ans

Calendrier des manifestations 2016

FÉVRIER

Dimanche 7	AG de l'Amicale des Donneurs de Sang à 10h au Foyer Communal à Fellering
Samedi 20	Soirée après-ski à 19h à la salle St Wendelin de Kruth organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers Kruth Oderen Wildenstein
Vendredi 26	Don du Sang au Foyer Communal de Fellering de 15h30 à 19h30

MARS

Samedi 5 et dimanche 6	Quête des conscrits
Samedi 19	Loto de l'AOS (Association des Œuvres Scolaires) à 20h à la Salle des Fêtes Alsatia

AVRIL

Vendredi 1er	Soirée conférence à 20h à la salle Socio-Educative,
	Un océan dans les Vosges par le Centre de Géologie Terrae Génésis
Dimanche 3	Bourse des bambins de 8h à 18h à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering
Samedi 9 au samedi 16	Quête de la musique
Samedi 16	Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative
Vendredi 22	Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30
Vendredi 22 et samedi 23	Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative
Samedi 23	Concert de musique à 20h30 à la Salle des Fêtes Alsatia
Samedi 30	Théâtre en français à 20h30 à la Salle Socio-Educative

MAI

Vendredi 1er	Aubade de la Musique Alsatia
Samedi 7 et dimanche 8	Compétition nationale de parapentes (reportée au 30 et 31 juillet en cas de mauvais temps) sur le site de l'Aérotec

JUIN

Samedi 4 et dimanche 5	Journée du sapeur-pompier
Samedi 18 et dimanche 19	Quête des conscrits
Dimanche 19	Concert Open Air à 17h dans la cour de l'Ecole de Fellering
Lundi 20 au jeudi 30	CirkôMarkstein
Vendredi 24	Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30
Samedi 25	Crémation du bûcher de la St-Jean
Dimanche 26	Course cyclo sportive « L'Alsacienne » au Markstein

JUILLET

Vendredi 1er	CirkôMarkstein
Dimanche 3	Tir public au Stand de tir de 10h à 12h et 14h à 17h
Mercredi 13	Soirée tricolore à 20h

AOUT

Dimanche 14	Fête Champêtre – Marché aux puces
Lundi 15	Procession aux flambeaux à 21h
Vendredi 19	Don du Sang au Foyer Communal de Fellering de 15h30 à 19h30

SEPTEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4	Quête du Cercle Sainte Marie
Dimanche 4	Oderinades de 8h à 18h à l'Etang des Gentianes

OCTOBRE

Dimanche 2	Bourse des bambins de 8h à 18h à la Salle des Fêtes Alsatia organisée par les Pompiers de Fellering
Samedi 8 et dimanche 9	Marche populaire organisée par le Cercle Ste-Marie
Vendredi 14	Don du Sang à la Salle St-Wendelin de Kruth de 15h30 à 19h30
Samedi 29	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

NOVEMBRE

Samedi 5 Vendredi 11	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30
Vendredi 11	Commémoration de l'Armistice 1918 Quête des pompiers
Samedi 12	Concert Orphéenne à 20h à l'Eglise de Fellering
Dimanche 13	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 14h30
Vendredi 18 et samedi 19 Samedi 26	Théâtre en Alsacien à la Salle Socio-Educative à 20h30

DECEMBRE

Samedi 3 et dimanche 4	Bredalamark – Marché de Noël Fête patronale St-Nicolas
Dimanche 11	Repas de Noël des Aînés
Samedi 17	Soirée Familiale à 20h à la Salle Socio-Educative
Vendredi 30	Don du Sang à la Salle Socio-Educative de 15h30 à 19h30

Mairie d'Oderen
54, Grand'Rue
03 89 82 60 53

Directeur de la publication : ALLONAS Francis, Maire
Responsable : WYSS Éliane, Adjointe
Crédit photos : Mairie d'Oderen

Imprimé à 700 ex. Février 2016. Bulletin 1 / 2.
Distribué par les membres du Conseil Municipal.

Dépôt légal n° 1061

conception & impression **publi-h**
ZA rue de la Scierie - Uffholtz - CERNAY
Tél. 03 89 75 51 43
Imprimé sur papier 100% recyclé.

NUMÉROS UTILES

SAMU	**15**
POLICE SECOURS	**17**
POMPIERS	**18**
GENDARMERIE DE FELLERING	**03 89 82 60 33**
MEDECIN : Docteur STEIMLE	**03 89 82 78 65**
CABINET DE KINESITHERAPEUTES	**03 89 39 10 56**
PHARMACIE OBERLIN	**03 89 82 73 33**

HORAIRES POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

Les horaires d'accueil du public à la Mairie sont :

- Du lundi au jeudi de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00
- Le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Le public ne pouvant se présenter au bureau d'accueil durant les heures d'ouverture habituelles peut être reçu sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.
Tél : 03 89 82 60 53

Retrouvez d'autres informations sur :

www.oderen.fr

PLANNING DES COLLECTES À ODEREN - ANNEE 2016

ENCOMBRANTS NON METALLIQUES (OME)

Vendredi 26 février
Vendredi 29 avril
Vendredi 13 mai (Markstein)
Vendredi 24 juin
Vendredi 30 septembre
Vendredi 28 octobre (Markstein)
Vendredi 25 novembre

Les sortir la veille

ENCOMBRANTS METALLIQUES

Vendredi 1er avril
Vendredi 13 mai (Markstein)
Vendredi 28 octobre + Markstein

Les sortir la veille

D3E

Samedi 19 mars
Samedi 4 juin
Samedi 17 septembre
Samedi 5 novembre

8h30-11h30 à Wesserling

DMS

Samedi 2 avril
Samedi 8 octobre

8h30-11h30 à Wesserling

COLLECTES PARTICULIÈRES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi 28 mars 2016 étant un jour férié, **la collecte d'OM aura lieu le Samedi 26 mars**

Le lundi 15 août 2016 étant un jour férié, **la collecte d'OM aura lieu le Vendredi 12 août 2016**

Le lundi 26 décembre 2016 étant un jour férié, **la collecte d'OM aura lieu le vendredi 23 décembre 2016**

Les sortir la veille

SERVICES

Les tarifs suivants s'appliquent en 2014 :

- Photocopie A4 0.25 €
- Photocopie A3 0.50 €